

DJCE ou master droit des affaires aix ?

Par **Martinaroaya**, le **03/07/2022 à 20:28**

Salut à tous !

Je suis une étudiante en troisième année de droit et dans le cadre de la sélection master, j'ai été acceptée en m1 droit des affaires à aix et au DJCE de Toulouse. J'hésite néanmoins entre ces deux formations, car mon projet serait de faire à l'issue de mon M2 une école de commerce. J'aimerais en effet intégrer le MS "Droit des Affaires Internationales et Management (DAIM) / LL.M." de l'ESSEC. Cependant, entre un master de droit des affaires à Aix et le DJCE de Toulouse, je ne sais pas laquelle de ces formations pourra le plus me permettre d'accéder à cette école...

Pour m'être renseignée sur les anciens profils du MS, beaucoup viennent de master de droit des affaires très différent (dont le DJCE) mais généralement issues de facs parisiennes (Nanterre, Cergy...). Pensez-vous qu'après un M1 en droit des affaires au DJCE de Toulouse il est possible de faire une demande pour le m2 droit des affaires DJCE de Cergy ? Ou, est-ce que le master de droit des affaires d'Aix serait plus souhaitable ?

Merci d'avance pour vos réponses !!